



Mairie de Valorbiquet
**ARRÊTÉ ETABLISSANT LE TABLEAU ANNUEL
 D'AVANCEMENT DE GRADE AU TITRE DE L'ANNEE 2025**

Le Maire de VALORBIQUET,

- Vu** le code général de la fonction publique,
Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,
Vu la délibération n° MA-DEL-2025-011 du 27/02/2025 relative à la détermination des « ratios-promouvables »,
Vu l'arrêté n° RH/2024/109 fixant les Lignes Directrices de Gestion à compter du 01/01/2025

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2025 est établi comme suit :

Avancement au grade de : **Adjoint technique principal de 2^{ème} classe**

Nom / Prénom	Grade Actuel	Date d'effet de la nomination
HEURTAUX Christophe	Adjoint technique	01/03/2025

Avancement au grade de : **Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe**

Nom / Prénom	Grade Actuel	Date d'effet de la nomination
PEUVERGNE Séverine	Adjoint administratif	01/03/2025
BRESTEAU Amandine	Adjoint administratif	01/03/2025

Avancement au grade de : **Adjoint technique principal de 1^{ère} classe**

Nom / Prénom	Grade Actuel	Date d'effet de la nomination
RICHARD Christophe	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	01/03/2025
TOQUART Stephano	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	01/03/2025
BOURGUAIS Marlène	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	01/03/2025

Avancement au grade de : **Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe**

Nom / Prénom	Grade Actuel	Date d'effet de la nomination
BELLET Sandrine	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	01/03/2025

Avancement au grade de : **Adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe**

Nom / Prénom	Grade Actuel	Date d'effet de la nomination
VIOT Céline	Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	01/03/2025

Avancement au grade de : **Rédacteur principal de 1^{ère} classe**

Nom / Prénom	Grade Actuel	Date d'effet de la nomination
MULLER Frederic	Rédacteur principal de 2^{ème} classe	01/03/2025

ARTICLE 2 : Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion du Calvados qui en assurera la publicité, en application de l'article L522-26 du code général de la fonction publique susvisé.

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr> dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

Fait à VALORBIQUET, le 28/02/2025

Le Maire, Françoise FROMAGE

